

# L'INONDATION & VOUS

## Le système d'endiguement dacquois



Réalisation graphique : lum-n.fr

Les protections contre l'Adour sur Dax et Saint-Paul-lès-Dax s'étendent sur **environ 12 kilomètres** ! Elles protègent des habitations mais aussi des activités économiques et des équipements publics (écoles, hôpital, gare...).



Le système d'endiguement dacquois est un peu particulier !  
Les éléments le constituant sont de **nature variée** :

- des digues en terre ou en béton
- des murs
- des fondations d'hôtels
- des barrages amovibles appelés batardeaux
- des remblais routiers et ferroviaires
- des vannes et des stations de refoulement des eaux de pluie

Plus d'info sur :  
[www.inondation-papi-dax.fr](http://www.inondation-papi-dax.fr)

# 1 Digue en terre

le long du boulevard Albert Camus



# 2 Digue en béton

le long de l'avenue des Tuileries



# 3 Batardeau

le long du parc Théodore Denis



# 4 Murs

le long du boulevard Carnot



# La crue de janvier 2014 à Dax





En janvier 2014, le territoire dacquois subit une crue d'une importance non vue depuis plusieurs décennies. Atteignant une hauteur de **5,97 mètres à l'échelle historique** au pont Vieux, elle a rappelé le caractère imprévisible des cours d'eau.

La montée des eaux est due à plusieurs facteurs :

- ▶ l'automne et l'hiver ont été particulièrement pluvieux, avec des cumuls de pluie très importants et des sols saturés, ne permettant plus l'infiltration de l'eau,
- ▶ les affluents, eux aussi ayant un niveau élevé, sont venus gonfler le débit de l'Adour.
- ▶ de très forts coefficients de marées sur la côte ont eu un impact jusqu'à Dax.

L'Adour ne déborde pas dans la ville, **contenue par les digues et systèmes de protection** mis en place. Cependant, l'Adour s'est frayé un passage sous les fondations d'un mur d'hôtel, provoquant ainsi l'inondation d'une partie du centre-ville, sans faire de blessé. Au final, la crue a fait plus de 800 000 euros de dégâts et impacté une cinquantaine de sinistrés.

Les crues sont définies par la probabilité de survenue sur une période donnée, on parle de **période de retour** : celle de 2014 est qualifiée de crue trentennale, c'est-à-dire, qui a **une chance sur trente d'arriver chaque année !**



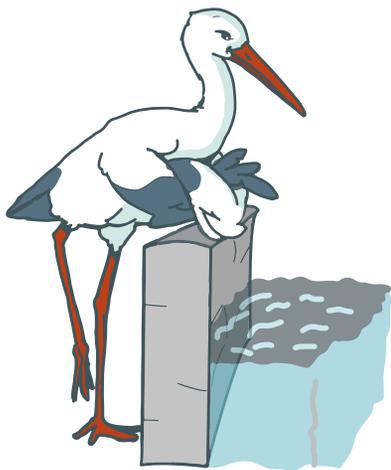
# Cours du Maréchal Foch



© CAGD



La crue de 2014 a agi comme une piquête de rappel : une inondation peut arriver n'importe quand et dans un contexte de changement climatique, **de plus en plus fréquemment** ! Aussi, afin de protéger la population contre des crues, la communauté d'agglomération du Grand Dax, compétente en matière de digues depuis 2018 a engagé un programme de travaux de rénovation des ouvrages.

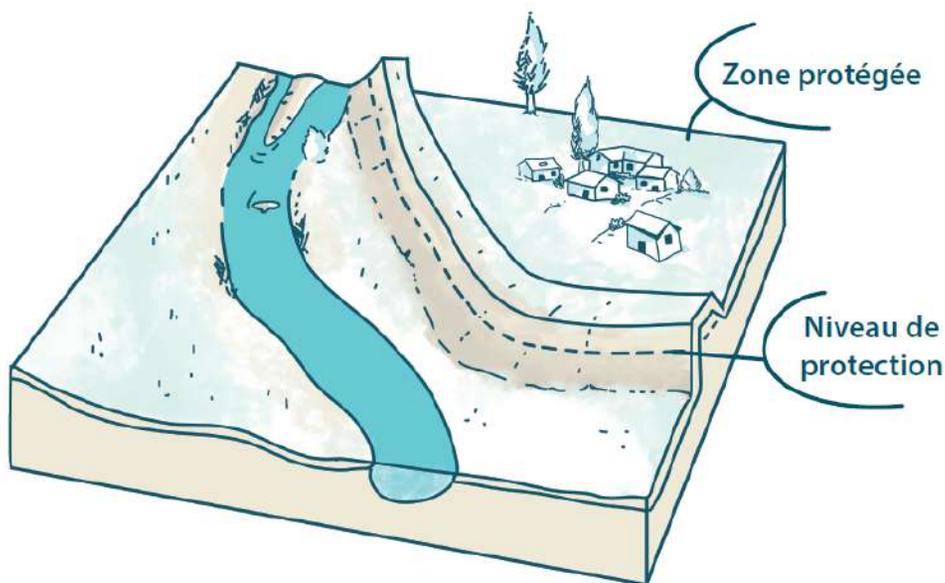


Ces travaux, prévus dans le cadre du **programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)**, permettront de protéger plusieurs milliers de personnes contre les crues, mais également des équipements majeurs tels que la gare ou l'hôpital !



Un système d'endiguement est constitué d'un ou de plusieurs ouvrages qui protègent une zone contre les inondations. On parle de zone protégée, pour définir les zones où la digue permet de rester les pieds au sec !

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la crête d'une digue qui est prise en compte pour définir le niveau de protection. En effet, à partir d'une certaine hauteur, la digue n'est plus considérée comme assez stable pour assurer de manière certaine sa fonction. Le niveau réellement assuré se situe ainsi bien en dessous.



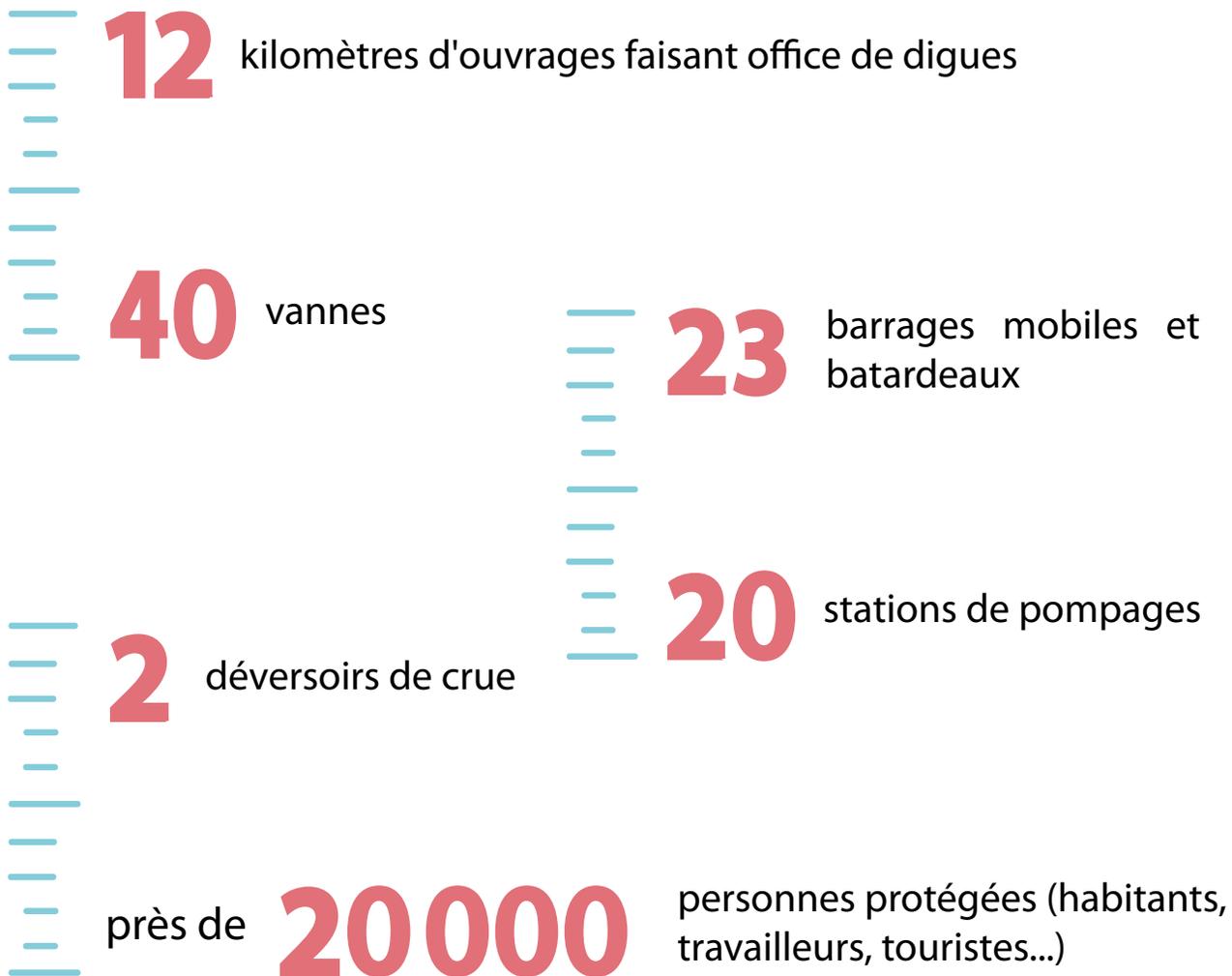
# Gestion des eaux de pluies

En temps normal, l'eau de pluie s'écoule naturellement à l'Adour dans des canalisations. Lorsque l'Adour monte, elle entre dans ces canalisations et pourrait inonder la ville en ressortant par les avaloirs.

Pour éviter cela, **des vannes sont fermées** et les eaux de pluies, qui ne peuvent plus s'écouler naturellement, **sont pompées et évacuées par dessus les digues** pour éviter que la ville ne s'inonde par l'intérieur.



# Le système d'endiguement dacquois en chiffres



Réalisé avec le concours financier de :



Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Communauté de Communes  
du Pays Iroisate



**MACS**  
Communauté de communes  
Marenne Adour Côte-Sud

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION



communauté de communes



Plus d'info sur :  
[www.inondation-papi-dax.fr](http://www.inondation-papi-dax.fr)



**PAPI**  
AGGLOMÉRATION  
DACQUOISE



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques